

Politique de parrainage

Bourse jeunesse 2010

Introduction

Nous reconnaissons que le développement économique d'une communauté relève des actions d'un ensemble d'acteurs diversifiés œuvrant dans des domaines variés. De plus, nous croyons que ces acteurs se doivent d'être soutenus. C'est pourquoi, le Centre Local de Développement et le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins en accord avec leur mission et les mandats qui leur sont dévolus, désirent concrètement contribuer à la relève des Etchemins. Le formulaire de demande de bourse est disponible sur les sites internet du CLD et du CJE des Etchemins.

1. But

La présente politique vise à guider la sélection des candidats au sujet du parrainage lors du tournoi de golf annuel nommé "Classique des partenaires des Etchemins". Elle est conçue pour aider les organismes à arriver à une conclusion logique et réfléchie quant au parrainage d'une initiative donnée par rapport à des critères précis. Il se peut que des exceptions, non couvertes dans la présente politique, soit quand même analysées.

2. Objectifs

- ↪ Assurer, par le biais d'un cadre de gestion, un accès équitable, efficace et transparent du programme de bourse-bénéfice lors de la Classique des partenaires des Etchemins;
- ↪ Fournir un cadre précis permettant aux demandeurs de formuler adéquatement leur demande et d'en évaluer, à priori, la recevabilité;
- ↪ Soutenir les espoirs prometteurs dans la culture, les sports, les sciences ou autres domaines d'excellence;
- ↪ Donner une visibilité au demandeur voulant se démarquer dans son domaine.

3. Enveloppe budgétaire

- ↪ Elle est d'un montant minimal de 1 200 \$ et provient des inscriptions au tournoi de golf, soit 10 \$ par golfeur payant inscrit et 5 \$ par souper payant.

4. Type d'aide accordée et conditions associées

- ↪ Contribution financière sous forme de bourse associée à une visibilité du gagnant dans le cadre des activités de la Classique des partenaires des Etchemins;
- ↪ Une seule personne par année pourra bénéficier de la bourse;
- ↪ Les candidats devront faire une nouvelle demande chaque année pour être admissible à la bourse;

- ☞ La bourse sera remise lors de la Classique des partenaires des Etchemins. Nous souhaitons donc la présence du gagnant lors de cette journée;
- ☞ Une personne ne peut être bénéficiaire de la bourse deux années consécutives.

5. Admissibilité

- ☞ Les personnes admissibles doivent évoluer et se démarquer dans un domaine tel que, sportif, culturel, scientifique, etc. et avoir comme but d'en faire une carrière.
- ☞ Les personnes admissibles ont leur adresse de résidence permanente située sur le territoire de la MRC des Etchemins. Dans le cas d'une personne aux études, l'adresse des parents peut être considérée.
- ☞ Les personnes admissibles sont âgées entre 15 et 35 ans
- ☞ Seules les personnes physiques peuvent être admissibles. Aucune entreprise ou organisme ou groupe de personnes ne peut participer.
- ☞ L'événement devra être réalisé au plus tard le 31 juillet 2011.
- ☞ Les coûts doivent être reliés à un événement particulier (compétition, concours, camps d'entraînement, etc.) minimalement de niveau provincial. Les dépenses reliées à des études régulières ne sont pas admissibles.

6. Traitement des demandes

6.1 Document requis

- ☞ Document de présentation de la personne (c.v.), des actions et des objectifs associés à la demande de bourse pour la prochaine année;
- ☞ Formulaire de demande pour la bourse complétée (aucune demande écrite à la main ne sera acceptée) :
- ☞ 2 lettres de références exemples : entreprise, organisme lié au secteur d'activités, entraîneur, enseignants, directeur...;
- ☞ Pour les personnes qui étudient à l'extérieur, une preuve d'inscription à temps plein dans son établissement scolaire doit être fournie, ainsi que la preuve de l'adresse du domicile des parents;
- ☞ Tout document officiel de résultats, couverture de presse, etc.;
- ☞ Une photo numérique récente. Pour le montage publicitaire, le gagnant pourrait avoir à fournir d'autres photos numériques si nécessaire.

6.2 Critère d'analyse

L'analyse des demandes s'effectuera à l'aide d'une grille de pointage constituée des éléments suivants :

L'événement ou la personne,

- ☞ Démontre sa détermination, son courage, sa volonté de s'améliorer dans son domaine;
- ☞ La bourse a une utilité concrète dans l'atteinte des objectifs du demandeur;
- ☞ Fournit une demande claire et crédible;
- ☞ Possède une envergure dépassant l'ensemble du territoire de la MRC (rayonnement régional, provincial ou national);

- ↪ Revêt un caractère unique et novateur;
- ↪ S'harmonise avec les valeurs et la mission du CLD et du CJE. Elle comporte des avantages clairs pour le développement du potentiel Etcheminois.

Le comité d'analyse sera formé de 5 personnes représentant le CLD et le CJE. Chaque membre du comité procédera à l'analyse du dossier. Le candidat qui aura cumulé le plus de points se verra desservir la bourse.

Suite à l'analyse des demandes en regard des critères énoncés, le CLD et le CJE pourront accepter ou encore refuser la demande.

6.3 Cheminement de la demande

↪ Réception et analyse de la demande

Les demandes doivent être déposées avant le 1^{er} juin 2010 à 16h00 à l'attention du comité de sélection de la Bourse Jeunesse au 201, rue Claude-Bilodeau, bureau 2, Lac-Etchemin GOR 1S0.

Le dossier du demandeur doit contenir l'information permettant au comité d'en faire l'analyse complète.

Si le demandeur désire réactiver sa demande, il devra déposer un nouveau dossier l'année suivante.

↪ Analyse et prise de décision

Pour toutes demandes, les dossiers seront présentés aux membres du comité d'analyse. Ceux-ci feront une évaluation finale de la demande à l'aide de la grille de pointage. Pour se qualifier, une demande devra obtenir un minimum de 60%. Le candidat ayant obtenu la plus haute note se verra attribuer la bourse.

↪ Confirmation de la décision

Le comité de sélection informe tous les demandeurs par écrit de la décision du comité en leur faisant part des motifs à l'appui.

7. Responsabilité du boursier

- ↪ Fournir une photo numérique de bonne qualité pour la promotion de la Bourse Jeunesse;
- ↪ Être présent lors journée de la Classique des partenaires des Etchemins ainsi qu'en soirée lors de la remise de la bourse. Si un événement empêche le boursier d'être présent, un représentant devra y être;
- ↪ Être disponible pour différentes publicités encadrant le tournoi de golf et/ou la bourse.